

Non peut être un adverbe de négation directement opposé à **oui** ou un nom invariable masculin qui sert à exprimer le refus.

Non est adverbe lorsque dans une phrase, on peut le remplacer par « **n'est pas** ».

Exemple:

C'est **non** négociable. (*Ce n'est pas négociable.*)

Non prend le statut de nom si dans la phrase il peut être remplacé par **oui** et transformer la phrase négative en une phrase affirmative.

Exemple:

Non, ce n'est pas négociable. (*Oui, c'est négociable.*)

N'ont le verbe **avoir** conjugué à la 3^e personne du pluriel du présent de l'indicatif et utilisé dans une phrase négative.

Pour vérifier son orthographe, on le remplace dans la phrase par **n'avaient**.

Exemple:

Je crois qu'ils **n'ont** rien à nous offrir aujourd'hui!

On transforme la phrase en:

Je crois qu'ils n'avaient rien à nous offrir aujourd'hui!

Comme la phrase garde tout son sens, il s'agit bien du **n'ont**, issu du verbe **avoir**.